

**A tous les clubs-membre de la Fédération  
Francophone Belge de Judo et D.A. ASBL**

**Concerne : Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 février**

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération Francophone Belge de Judo et D.A. ASBL qui aura lieu le lundi 13 février 2023 à l'adresse suivante :

**Hôtel VAN DER VALK – Nivelles Sud  
Chaussée de Mons, 22  
1400 - NIVELLES**

Vous trouverez en annexe :

1. Ordre du jour
2. Formulaire de procuration
3. Projet d'opération
4. Etat résumant la situation active et passive au 30 novembre 2022.
5. Rapport du réviseur d'entreprise

L'accueil débutera dès 18h30 et **le contrôle des pouvoirs se déroulera de 19h00 à 19h45 précises**. Tout club-membre ne s'étant pas présenté dans les délais au contrôle des pouvoirs ne pourra pas prendre part à l'assemblée générale. Cette assemblée débutera à 20h.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

Il est rappelé que les clubs-membres qui souhaitent participer à cette assemblée générale doivent :

- être représenté par une personne âgée de dix-huit ans au moins, affiliée auprès du club-membre de l'association qu'elle représente et possédant une licence en ordre auprès de la Fédération Francophone Belge de Judo,
- être en ordre de cotisations vis-à-vis de la Fédération Francophone Belge de Judo et du Comité provincial dont le club-membre dépend.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, nous vous présentons ici, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations sportives.

Pour le conseil d'administration,



Frédéric TREUTTENS  
Président



Fabienne CHARLIER  
Secrétaire Générale

---

**Fédération Francophone Belge de Judo et D.A., A.S.B.L.**  
Membre de l'ASBL Judo Belgium, affiliée au Comité Olympique et Interfédéral Belge,  
à l'Union Européenne de Judo et à la Fédération Internationale de Judo.  
Reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.  
Membre de l'Association Interfédérale du Sport Francophone.

---